

LE CANADA

— ET —

L'EMIGRATION FRANÇAISE.

Conseils d'un Compatriote.

La situation actuelle.—Dangers et avantages de l'Emigration.

S'il est un pays auquel en France on s'est beaucoup intéressé surtout depuis 20 ans, c'est bien le Canada. Portant autrefois le beau nom de "NOUVELLE FRANCE," cette ancienne colonie française cédée à l'Angleterre en 1763 avait en effet tout ce qu'il fallait pour attirer l'attention sur elle, pour mériter la sympathie.

Découvert en 1534 par le navigateur Jacques Cartier, de St-Malo, colonisé par des Normands, des Bretons, des Saintongeais, puis abandonné par le roi Louis XV, le Canada avait été oublié par la France et les Français. On le pensait mort à tout jamais, on croyait sa population française disparue et absorbée par l'élément anglais, quand tout à coup quelques voyageurs français comme MM. X. Marmier et surtout E. Rameau, dans un livre qui fit sensation, "La France aux colonies," vinrent, il y a 40 ou 50 ans, apprendre à la France étonnée et ravie, que les descendants des colons abandonnés en Canada en 1763, loin d'être morts étaient vivants, qu'ils parlaient toujours français, étaient au nombre de 800,000 et en train de fonder une nation française libre et presque indépendante sous la domination paternelle de la Grande-Bretagne.

Il n'en fallut pas davantage pour passionner en France des hommes de cœur, pour faire surgir des patriotes qui rêvèrent de renouer entre les "Deux Frances" les relations d'autrefois, toutes de sympathie, de bienveillance et d'amour, sans aucune arrière-pensée politique. Les enfants qu'on croyait perdus étaient retrouvés, tout le monde voulait les choyer et s'y intéressait. Quand les Canadiens venaient en France, toutes les portes s'ouvraient devant eux ; ils étaient reçus à bras ouverts, comme des frères.

FC548

IG

B635

La population totale du Canada est d'un peu plus de 5 millions ; lors de la cession en 1763, les colons français n'étaient que 60,000 ; ils sont aujourd'hui 1,500,000 ; la population française actuelle provient presque uniquement de l'excédent des naissances sur les décès, ce qui prouve combien les familles y sont nombreuses. Les statistiques ont démontré que les Français du Canada ont jusqu'en 1860, doublé en nombre tous les 28 ans ; c'est un fait presque sans exemple ailleurs et si cette progression s'était maintenue, si une partie de la population française n'avait pas émigré aux Etats-Unis, le nombre des personnes parlant le français serait maintenant en Canada de plus de 3 millions.

L'émigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis est due à leur pauvreté et à la mauvaise administration du pays. Les hommes publics du Canada, surtout ceux de la province de Québec, auraient pu, s'ils l'avaient voulu, arrêter cette émigration en avançant aux colons pauvres les moyens de s'établir sur des terres ou en leur fournissant du travail en hiver, après avoir réformé les lois défectueuses qui nuisent à la colonisation ; malheureusement toute leur attention, toute leur protection s'est portée sur l'industrie et le commerce, les villes ont été favorisées au détriment des campagnes, l'équilibre a été rompu et la métropole du Canada, Montréal, renferme à elle seule le quart de la population totale française de la province de Québec ; si les campagnes de France s'étaient dépeuplées dans la même proportion, Paris aurait 9 millions d'habitants.

A l'exception de M. Honoré Mercier, aucun chef politique canadien ne s'est jusqu'ici occupé sérieusement de l'avenir de la nationalité française en Amérique et n'a fait de la colonisation du pays le principal article du programme de son gouvernement.

Quelques patriotes, entre autres un député canadien, M. L. O. David, ont depuis longtemps jeté le cri d'alarme, signalé le danger que court la race française en Canada, par suite de l'émigration aux Etats-Unis, demandé des réformes, proposé des plans de colonisation et d'aide aux colons qui avaient pour but de sauver la race française en Amérique de la débâcle qui la menace, personne ne les a écoutés. Un prêtre rempli de cœur et de dévouement, le curé Labelle, qui est allé en France où il a laissé de si bons souvenirs et qui appelait les Etats-Unis le cimetière de la nationalité française en Amérique, a essayé de combattre l'exode de ses compatriotes ; sa vie a été employée à cette tâche, à essayer d'arrêter le dépeuplement des campagnes en favorisant la colonisation du pays et y attirant l'immigration française et belge pour y renforcer l'élément canadien-français ; malheureusement il est mort en 1891, le gouvernement de M. Honoré Mercier dont il faisait partie est tombé et les vastes projets qu'il avait en vue pour assurer l'avenir de notre nationalité en Canada sont restés sans exécution et n'ont pas été repris par ses successeurs. Ceux qui ont voulu les continuer ne trouvant plus personne pour les aider se sont découragés et ont dû cesser de s'en occuper.

En 1867 le Canada s'est formé en Confédération et a pris le nom de "*Puissance du Canada*, avec *Ottawa* comme capitale. Il comprend 7 provinces qui, à l'exception de la Province de Québec, sont presque entièrement habitées par des colons anglais venus en Canada depuis la cession.

La plus grande partie de la population d'origine française est établie dans la Province de Québec, mais on trouve aussi des groupes français plus ou moins importants dans les provinces d'Ontario, N. Brunswick et dans l'Ouest du Canada. Les Canadiens-Français ont conservé jusqu'à ce jour la langue et la religion de leur ancienne mère patrie ; les mœurs, habitudes, usages, idées se sont un peu modifiées au contact des Anglais, mais en dehors de France, c'est le Canada qui renferme le plus d'habitants parlant français.

En 1861, Anglais et Français étaient en Canada à peu près en nombre égal, mais depuis cette époque, l'élément anglais, renforcé chaque année par une nombreuse immigration d'Angleterre d'Irlande, de Suède, de Norvège et de Russie, a considérablement augmenté, et la population française, décimée par l'émigration aux Etats-Unis et croissant plus lentement, ne compte plus aujourd'hui que pour un tiers dans le chiffre total de la population du Canada et il est facile à prévoir que dans un avenir peu éloigné, elle ne sera plus que le dixième. L'influence de la population d'origine française diminue donc chaque année en Canada au fur et à mesure que son nombre décroît par rapport à la population totale et elle arrivera fatalement à être complètement nulle dans la Confédération.

Il ne faut pas en conclure que notre race et notre langue sont appelées à disparaître du Canada; les deux, croyons-nous, se maintiendront encore longtemps et peut-être toujours, surtout dans la province de Québec; mais les esprits clairvoyants et les plus impartiaux sont bien forcés de constater que la race française recule chaque année devant l'envahissement de l'Anglais et que sa disparition même pourrait bien se produire si les hommes publics du Canada français, ses classes dirigeantes ne s'occupent pas de combattre l'émigration de leurs compatriotes aux Etats-Unis en favorisant l'établissement sur les terres publiques des colons pauvres, ce qu'ils n'ont jamais voulu faire jusqu'ici.

A la suite de la guerre franco-prussienne, un petit courant d'émigration française s'est dirigé vers le Canada, mais c'est surtout depuis 1885, lors de la fondation de la Société d'émigration française par un patriote canadien M. le Curé Labelle et des amis de France comme le célèbre géographe O. Reclus, M. M. Rameau, Marmier, Bonaparte Wyse, Gauthiot, J. Simon, Boulanger, de Coutouly, Foncin, de Cambourg, Augereau, Biron, Romanet du Caillaud, Aymonier, Templier, F. Champon, E. Levasseur, Turr, L. Desbois, F. Schrader, Watelet, et dont j'étais le secrétaire, que le mouvement s'est accentué. C'est grâce à nous et à notre propagande favorisée à Ottawa par des ministres sympathiques, à Québec par le gouvernement de M. H. Mercier que l'on doit l'établissement en Canada de plusieurs milliers de Français et de Belges et la formation au Manitoba et dans la Saskatchewan d'un grand nombre de colonies françaises. Le pays était beau, fertile et quoiqu'en ait dit M. le consul de France à Montréal, M. Klekowski, favorable à notre immigration. Nous avions l'espoir d'y former un jour une nouvelle province de Québec et nous aurions réussi, si nous avions été secondés comme nous aurions dû l'être, si l'émigration anglaise, russe, galicienne, mennonite, allemande, plus favorisée que la nôtre par le gouvernement du Canada, n'avait noyé presque entièrement les centres français de l'Ouest du Canada et annulé nos efforts.

Nommé agent officiel du gouvernement canadien pour l'émigration française, j'ai pendant plusieurs années, parcouru la France et la Belgique, donné des conférences, fait connaître partout le Canada, surtout les provinces de l'Ouest, Manitoba, Saskatchewan comme pays des plus propices à l'émigration française et cela je le croyais sincèrement, j'étais de bonne foi; je m'étais passionné pour ma patrie d'adoption depuis 27 ans; je n'avais en vue que l'avenir de notre nationalité en Amérique, le bonheur et la réussite de nos compatriotes. Aujourd'hui la situation est changée: dans l'Ouest du Canada, les circonstances ne sont plus aussi favorables pour notre race. Les droits de notre nationalité, quoique garantis par la constitution du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, ont été violés et méconnus dans ces provinces; les écoles françaises séparées abolies, l'usage officiel de notre langue supprimé, la persécution règne partout plus ou moins ouvertement, mais existe réellement. Français et Anglais ne vivent plus en bonne intelligence comme autrefois. Les Français n'y sont plus traités avec autant de justice et de faveur, on les considère plus comme des étrangers. Au fond on ne tient plus à leur émigration.

En présence de cet état de choses et ne voulant plus prendre la responsabilité d'engager les Français et les Belges parlant français à émigrer au Manitoba et dans l'Ouest du Canada, parce qu'ils y sont exposés à y perdre les signes distinctifs de leur nationalité et y devenir des Anglais, des Russes ou des Polonais, m'apercevant que mon travail de propagande française n'était pas aidé comme il aurait dû l'être en Canada, n'ayant plus à ma disposition les ressources suffisantes pour faire un travail efficace, j'ai cru devoir donner ma démission d'agent d'émigration du gouvernement canadien en France.

C'est avec le plus profond regret que j'en suis venu à cette décision, mais en conscience et aussi longtemps que cette situation durera, je ne pouvais pas agir autrement.

Devant l'hostilité qu'on manifeste à notre égard, en certains quartiers, il m'est impossible d'engager les Français et les Belges à émigrer dans l'Ouest du Canada et il est de mon devoir d'informer tous nos compatriotes de ma décision, pour qu'ils sachent bien ce qui les attend, s'ils vont s'établir dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ceux qui leur diront le contraire ou essaieront de les engager à aller s'établir dans cette partie du Canada ne peuvent qu'y être poussés par des motifs d'intérêt personnel ou de sordides considérations d'argent, ou ne seront pas animés des mêmes sentiments que moi.

Comme patriote et comme Français, je ne puis tromper ni cacher ce que je crois être la vérité à nos compatriotes.

Il ne reste plus à ceux des nôtres qui voudront émigrer en Canada que la province de Québec. Dans cette province qui est plus grande que la France, la majorité de la population est d'origine française, le peuple est sympathique, son gouvernement semble bien disposé et se propose, dit-on, de favoriser la colonisation et l'immigration; pendant l'Exposition de Paris il a fait des offres avantageuses aux cultivateurs français pour les engager à émigrer en mettant à leur disposition des fermes de 40 hectares avec maison, pour seulement 1,500 francs; le climat y est sain et la place ne manque pas pour y établir encore des milliers de colons. C'est dans cette province seule que désormais j'engage les Français et les Belges à s'établir, si le gouvernement veut bien les aider et leur prouver sa sympathie.

Je demeure comme par le passé, secrétaire de la Société d'immigration française, spécialement chargé d'aider, protéger et renseigner honnêtement et impartialement nos compatriotes sur les hommes et les choses du Canada, leur indiquer les meilleurs endroits pour s'établir et les empêcher d'être trompés.

Comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent, je serai heureux d'être utile et de rendre service à tous ceux qui s'adresseront à moi, pour assurer le succès de leurs entreprises et leur réussite en Canada. Ma meilleure récompense sera de voir contents et satisfaits tous ceux qui auront bien voulu me demander conseil et profiter de mon expérience.

A. BODARD,

Secrétaire de la Société d'Immigration française,

523, RUE ST-JACQUES,

Montréal (Canada).

N.B.—Envoi franco et gratuit à tous ceux qui le demanderont du *Rapport de la Société d'Immigration française* pour 1901, actuellement en préparation, et de la brochure "*la Vérité sur le Canada*," au point de vue français.

JANVIER 1901.

8704/11^c

311